

STAGE DE DIRECTION en Charente-Maritime



POUR ORCHESTRE HARMONIE

Niveau débutant

LAGORD

Samedi 4 octobre 2025

Présentation du stage

Ce stage de direction d'orchestre harmonie vous permettra d'acquérir les notions à la direction d'orchestre.

Objectifs et contenu de la formation

- Analyse des œuvres pour une restitution musicale optimale
- Gestique de base et gestes permettant de dégager les idées musicales
- Préparation des répétitions, méthodologie de travail, gestion de la communication (parole, attitude, exigence)
- Mise en situation avec un orchestre d'harmonie selon le profil des stagiaires

Déroulement prévisionnel

9h00 : Accueil des stagiaires à la salle de l'Orchestre d'Harmonie
Sainte-Cécile de Lagord
1 rue des Arts 17140 Lagord

En matinée : préparation des partitions abordées et travail des différents points techniques

De 14h à 19h (maximum) : répétitions avec l'orchestre symphonique support, Orchestre Symphonia, dirigé par les stagiaires sous la tutelle de l'intervenant

Public concerné

Tous musiciens ayant la responsabilité artistique ou pédagogique de groupes, d'ensembles musicaux ou d'orchestre avec déjà un niveau avancé

Pièce travaillée

"Petite suite pittoresque" de Willy Hautvast

L'intervenant : Mathias Charton



Titulaire d'un master en musicologie et analyse, de l'agrégation de musique et du diplôme d'état de direction d'ensembles instrumentaux, Mathias Charton devient très tôt un acteur engagé de l'univers de la pédagogie musicale et de la direction de chœur.

Outre sa charge actuelle d'Inspecteur d'Académie – Inspecteur Pédagogique Régionale d'éducation musicale et chant choral de l'académie de Poitiers, Mathias Charton enseigne la direction d'orchestre au Conservatoire à Rayonnement Régional de Poitiers et la direction de chœur au Centre de Formation des Musiciens Intervenant de Poitiers.

En 2006, Mathias entre au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris (CNSMDP) où il étudie la direction d'orchestre avec Claire Levacher, l'histoire de la musique avec Rémy Campos et l'analyse musicale auprès d'Alain Louvier. Au cours de sa formation, il reçoit également les enseignements de Gilles Millière, Dominique My, François-Xavier Bilger, Gérard Streleski, Jean-Marc Cochereau... En mai 2008, il est le premier chef d'orchestre français sélectionné pour participer à l'European Conductor Championship à Stavanger en Norvège.

Musicien éclectique et passionné, Mathias est, en 2005, un des membres fondateurs de l'association Brassage Musique. En novembre 2006, Mathias participe à la création de l'orchestre symphonique Musiques en Seine comme chef d'orchestre. Il est ensuite directeur musical du Star Pop Orchestra avec lequel il enregistre de très nombreuses bandes originales pour la télévision et le cinéma et de l'Orchestre d'Harmonie Français. Mathias est régulièrement invité à diriger de nombreuses formations (Orchestre des Lauréats du Conservatoire, Ensemble de saxophones du CNSMDP, Orchestre symphonique Hélios, Orchestre symphonique Rives de Seine, Burgundy Brass Band, Brass Band Borgjiaq, Chœur Discipulus, les Voix de l'Estuaire, etc.).

De 2012 à 2021, il dirige les chœurs de la Maîtrise de Seine-Maritime avec lesquels il remporte de nombreux prix internationaux (European Choir Games, Neerpelt, Venise, Tours, Rimini). Avec ces ensembles, il défend le grand répertoire pour chœur et orchestre et s'attache à créer les œuvres de ses contemporains (Requiem de Jean Legoupil, l'Europe de mes Rêves de Thierry Machuel, Chemins couleur du temps d'Anthony Girard, Concerto pour marimba et chœur de Gene Koshinsky, etc.).

En 2017, il fonde et dirige le Festival International de Chant Choral d'Yvetot qui accueille tous les deux ans une dizaine de chœurs venant du monde entier.

Depuis 2021, il dirige le Chœur Régional de Nouvelle-Aquitaine et le chœur académique d'adolescents de Poitiers "Acad'ÔChœur".

En mars 2021, il est élu président de la Fédération Nationale des Chorales Scolaires. Mathias Charton est aujourd'hui invité à diriger dans toute l'Europe (Allemagne, Belgique, Espagne, Italie, Norvège, Russie, Suède...).

Tarifs

Pour les adhérents à l'ASSEM 17 **30 euros**

Pour les non-adhérents
en Charente-Maritime **40 euros**

Pour les non-adhérents
extérieurs **45 euros**

Règlement par chèque bancaire à l'ordre de "ASSEM 17"

FORMATION PRIORITAIRE pour les adhérents de l'ASSEM 17



4 à 6 stagiaires maximum

En fonction des places disponibles dans chaque niveau, cette formation sera également accessible aux musiciens des autres départements de la région Poitou-Charentes (Charente, Deux-Sèvres, Vienne).

Renseignements : ASSEM 17 -  05 46 99 77 06

Contact : Pascal FONTENEAU, Gestionnaire administratif



assem17@orange.fr



www.assem17.opentalent.fr